CAHIER DES CHARGES

Site web (Mairie d'Ermont)

| Emetteur | DEV.INC |
|--------------|--------------------|
| Destinataire | Mairie d'Ermont |
| Révision | N° 1 du 31/03/2022 |
| Document | Définitif |

OBJET: Site web avec back-office

| Contributeurs à l'élaboration du document | | |
|---|---------------|-----------------|
| Nom | Rôle/fonction | Service/société |
| Monsieur Xavier HAQUIN | Le maire | Mairie d'Ermont |

SOMMAIRE

| 1. | Objet |
|----|------------------------------------|
| 2. | Définition des besoins |
| | 2.1. Définition |
| | 2.2. Périmètre |
| | 2.3. Accessibilité/Sécurité |
| 3. | Contraintes |
| | 3.1. Architecture |
| | 3.2. Ergonomie |
| | 3.3. Langages de programmation |
| | 3.4. Environnement |
| | 3.5. Hébergement |
| | 2.6. Interactions avec la solution |

1. Objet

Ce document décrit les besoins de la mairie de ville d'Ermont vis-à-vis de la solution applicative.

2. Définition des besoins

2.1 Définition

L'inscription des citoyens, gestion de la demandes de service administratives, ainsi que la demande de participer aux événements sont actuellement réalisés sur place. On souhaite moderniser le système d'information de mairie en créant un site web, et faciliter sa gestion eny ajoutant une interface d'administration.

2.2 Périmètres

La solution, destinée aux citoyens ou des employés de la mairie sera accessible depuis leurs ordinateurs avec connexion d'internet.

Le site web (Front Office):

Il doit permettre aux citoyens d'avoir accès à toutes les informations de mairie concernant tous les service administratives fournies, tous les événements disponibles pour les participant ainsi que tous les informations nécessaires (la sécurité, les associations...) pour cette ville.

La partie administration (Back Office):

Elle doit permettre aux employées de gérer les citoyens, d'inscrire pour réaliser les demandes selon leur besoins, de gérer les événements et les participants. La prise en main par les employées de mairie être simple et l'interface soignée.

2.3 Accessibilité/Sécurité

L'environnement d'administration doit être accessible aux seuls employés de la mairie. Une authentification préalable sera nécessaire pour l'accès au contenu. L'environnement du site web sera accessible depuis internet.

2. Contraintes

2.1 Architecture

L'architecture de la base de données devra s'appuyer et comporter au moins les mêmes informations que celles possédées par la mairie (liste des citoyens, des associations...)

2.2 Ergonomie

Front Office:

Le menu déroulant sera divisé en plusieurs section et sous-section :

- Accueil (logo de la mairie)
- Ermont & vous
 - Tout savoir
 - Solidarité
 - Education
- Vie municipale
 - o Développement durable
 - Les élus
 - Stationnement et transports
 - o Sécurité, prévention, et police municipale
- Evénements
- Inscrire
- Service en ligne
- Connexion
 - Connexion / Déconnexion

Des améliorations ou variations peuvent être proposées.

Back Office:

La navigation sera facilitée par la présence constante d'un menu composé explicitement de toutes les rubriques suivantes :

- Gestion des citovens
- Gestion des demandes mono
- Gestion des demandes pluriel
- Gestion types des événements
- Gestion des événements

2.3 Langages de programmation

Le langage PHP / MySQL a été choisi pour la gratuité des outils de développements

existants.

2.4 Environnement

La solution doit fonctionner sur les systèmes d'exploitation Windows XP et supérieur. L'application sera compatible avec plusieurs navigateurs internet.

2.5 Hébergement

L'hébergeur doit supporter le langage PHP, posséder une base de données MySQLet fournir une capacité de stockage suffisante. L'hébergement de la solution sera donc confié aux serveurs loués par la société Dev.INC, ce service étant inclus dans la prestation.

2.6 Interactions avec la solution

Site Web:

Les visiteurs :

Les visiteurs du site pourront consulter les services administratives, liste de événements disponibles proposées par la mairie.

Les moniteurs :

Le site web affichera un lien vers le back office après authentification des gestionnaires.

2.7 Administration (Back Office):

Les citovens:

Aucun accès ne sera possible pour les citoyens.

Les employés de la mairie :

Le back office, réservé aux moniteurs uniquement, devra leur permettre d'effectuer les actions suivantes :

- ajouter, modifier, supprimer des citoyens à la liste déjà existante ;
- ajouter, modifier, supprimer des associations à la liste déjà existante ;
- ajouter, modifier, supprimer des type de service à la liste déjà existante ;
- valider, refuser des demandes;
- ajouter, modifier, supprimer des types des évènements à la liste déjà existante ;
- afficher tous les évènements et les participants